

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 50 (1970)
Heft: 4: Les Suisses en France

Artikel: Jean-Louis Gilliéron : Président sortant de la Chambre de commerce suisse en France
Autor: Muller, Bernard de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887982>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

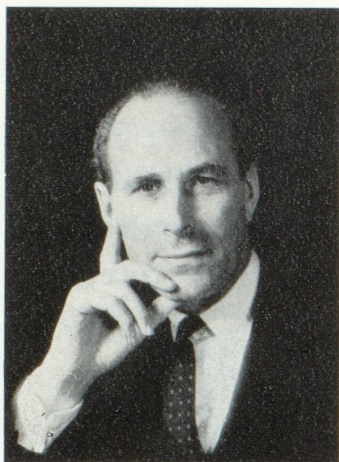
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Jean-Louis Gilliéron
Président sortant
de la
Chambre de Commerce Suisse en France

Allocution de M. Bernard de Muller, Vice-Président de la Chambre de commerce suisse en France, Directeur général de la S. A. Chauffage Sulzer, au Conseil d'Administration du 23 avril 1970 :

« Si ce n'est pas abuser de votre attention, j'aimerais, au nom de mes collègues du Bureau et de moi-même, exprimer tout spécialement ma reconnaissance au Président, M. Jean-Louis Gilliéron, pour l'efficacité exceptionnelle avec laquelle il a su diriger notre Chambre pendant de longues années.

Je me rappelle son allocution de Juin 1963 à notre Assemblée Générale où il avait tracé les grandes lignes de notre mission, essentiellement orientée vers le développement des affaires en général et les possibilités d'implantation de Sociétés Suisses en France.

Ces sept années de Présidence ont montré combien sa vision de l'évolution était juste. En effet, l'orientation nouvelle due à certains secteurs d'activité de la Chambre, destinée à substituer aux ressources d'alors d'autres services mieux adaptés aux problèmes de ses Membres et à leur contribution, s'est trouvée pleinement justifiée. Sa participation journalière aux problèmes et activités de la Chambre, en imprimant constamment de nouvelles idées, a conduit notre Compagnie à de nombreux succès, dont je me bornerai à ne citer que les plus importants :

- La ratification de l'avenant à la convention de double imposition, réglementation qui a sensiblement amélioré les positions des Sociétés Suisses en France.
- Le développement des services destinés à la petite et moyenne Entreprise Suisse désireuse de travailler sur le marché français.
- La prise de conscience de l'importance que prenaient pour l'avenir les liaisons routières entre nos deux pays.
- La constitution du fond de l'expansion, consécutive aux manifestations du Cinquantenaire de la Chambre.
- Le rayonnement accru qu'a connu la Chambre sous sa présidence constitue la meilleure preuve de sa vitalité, son dynamisme, sa clairvoyance et son sens naturel des « public relations » dont notre Compagnie a largement bénéficié.

Toujours accueillant, prêt à écouter les avis les plus divers et souvent éloignés des siens, le Président Jean-Louis Gilliéron a su gagner l'estime et plus encore l'amitié de ses collaborateurs et du Bureau de la Chambre.

Son humour, sa prestance, son bon sens, ses connaissances professionnelles relatives à nos deux pays ont également contribué à renforcer l'amitié et, si j'ose également dire, l'admiration que nous ressentons tous à son égard.

La Chambre lui doit beaucoup et lui devra encore très longtemps pour tant de dévouement au service de la Compagnie, de ses Membres et en fait de notre Patrie.

Je vous propose, Messieurs les Administrateurs, en juste récompense, de nommer le Président Gilliéron, Membre d'Honneur de la Chambre. Il le mérite largement. »